

'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

No. III

Montréal, Mars 1909.

50 cts par an.

Deschamps Rdr A/1h
 Sources-Montreal 114
 Rue St Denis

M. WILFRID MICHAUD
 Directeur du Bureau Exécutif

CAUSONS DU CONCOURS

Ainsi que vous le savez, le concours bat son plein, dans un mois même il sera terminé; alors serait-il à propos de vous demander quelle part prend votre cercle dans cette émulation de toutes les énergies sympathiques, de tous les vaillants qui ont à coeur la propagation de l'idée mutualiste, le succès de votre grande association et l'augmentation de l'effectif des groupes?

Quelles mesures a-t-on prises, dans votre cercle, pour qu'il figure honorablement lors de l'adjudication des récompenses? Avez-vous dans une assemblée régulière ou spéciale expliqué à tous vos confrères en quoi consistait le présent concours et avez-vous cherché à réveiller les enthousiasmes endormis, à organiser une méthode quelconque de recrutement?

* * *

Lors des assemblées annuelles pour l'élection des officiers de cercles, les officiers élus ou réélus, et autres membres ont dû exprimer leur désir de voir leur cercle progresser davantage. Vous avez tous applaudi à ces nobles paroles, vous avez tous compris qu'il était possible de faire mieux que vous aviez fait jusqu'alors et vous avez extérieurement ou intérieurement pris la résolution d'accomplir quelque exploit cette année. Eh bien! le temps est venu d'agir, ne le laissez pas échapper. Il ne reste peut-être que quarante ou trente jours avant l'heure finale, mais ces jours bien employés peuvent produire des résultats qui vous étonneront. Mettez-vous donc à l'oeuvre sans tarder.

* * *

Ne vous plaignez pas qu'il n'y a personne à recruter dans votre arrondissement, car au moment où vous opposeriez cet argument, vous pourriez probablement constater qu'un cercle frère, dans un milieu identique, fait des merveilles, ou même qu'à vos portes, une société étrangère enrôlent plusieurs candidats. Dans un pays où la population croît constamment où de nouvelles et plus nombreuses générations remplacent sans cesse celles qui disparaissent, on ne saurait avancer que le recrutement est impossible. Il peut être rendu plus difficile par la concurrence, voilà tout! Or la concurrence ne saurait lutter victorieusement contre l'Alliance Nationale. Son système a subi l'épreuve du temps, en quinze années d'existence elle montre le plus beau succès qu'il soit possible d'obtenir; elle occupe une place prépondérante parmi les mutualistes solides et bien cotées; elle a une réputation sans tache; son passé démontre qu'elle est administrée avec une sagesse et une clairvoyance dignes de tous éloges; enfin, et surtout: c'est une mutualité canadienne-française et catholique sans ambiguïtés. Chacune de ses raisons est une arme précieuse qui vous fera

vaincre si vous savez la manier, et vous le pouvez.

* * *

Entrez donc résolument dans la mêlée, agrégez tous les zèles, provoquez l'éclosion de toutes les bonnes volontés, stimulez toutes les ambitions légitimes; dites avec conviction que vous devez réussir et vous réussirez.

—o—

L'EPARGNE POPULAIRE ET L'ALLIANCE NATIONALE

(Pour faire suite à la partie de l'article paru dans l'"Action Sociale", que nous avons publiée le mois dernier).

Le Canada français possède de nombreuses institutions de secours mutuels. Elles ne sont peut-être pas toutes parfaites, mais il y a une chose certaine, c'est que dans leur ensemble elles valent incontestablement mieux au point de vue financier—que nous examinons dans le moment—que les institutions qui nous viennent de l'étranger, quelles qu'elles soient. Nous avons des sociétés, des sociétés diocésaines, nous en avons d'autres d'un caractère national.

Reférent à l'Alliance Nationale, l'article continue:

Fondée en 1893, elle est aujourd'hui la plus jeune société qui fait des opérations de ce genre dans la province de Québec. Elle a à peine quinze ans d'existence. Elle a été fondée à une époque où les sociétés nous venant d'autres provinces ou états, commençaient à envahir la province de Québec et à attirer les nôtres dans les institutions cosmopolites et neutres. Elle a fait depuis cette époque des progrès considérables. C'est que son système répond bien aux besoins des populations ouvrières et favorise éminemment la petite épargne. Il suffit pour s'en convaincre d'énumérer les avantages qu'elle assure à ses membres. Nous les résumons comme suit:

1. Indemnité hebdomadaire payée aux membres malades pendant toute la durée d'une maladie temporaire, jusqu'à concurrence de vingt semaines par année.
2. Le membre est-il frappé d'une infirmité ou maladie qui le rend invalide pour le reste de ses jours, il reçoit immédiatement la moitié du montant de son certificat d'assurance payable au cas de décès.
3. Lorsque le sociétaire devient vieux, qu'il a atteint l'âge de soixante-dix ans, il peut recevoir annuellement, sous forme de pension, un dixième du montant de son certificat d'assurance au décès.
4. Enfin, au décès du sociétaire, un capital-héritage est payé à ses enfants ou à sa veuve.

Ces différents avantages sont combinés de manière à accorder au sociétaire et aux siens la protection la plus efficace, en lui imposant de modiques sacrifices. En effet, dans les ma-



M. JOSEPH WILFRID MICHAUD

Il quitta cette position pour accepter celle de comptable en chef de la Western Loan & Trust Co., Ltd., dont l'hon. A. W. O'Givvie fut président, et trois ans plus tard, il devint l'assistant-gérant de cette importante institution. M. Michaud passa, ensuite, à la gestion de la Provident Trust Co., Ltd., puis travailla avec M. Arthur W. Wilks, la société curateurs de faillites et de comptables généraux, Wilks & Michaud, si favorablement connue dans le monde du commerce et de la finance.

M. Michaud possède un siège à la Bourse des mines de Montréal, il est président de la société Saint-Jean-Baptiste, section Sacré-Coeur et président du cercle Sacré-Coeur No. 6 de notre association.

Délégué à la convention du conseil général de l'Alliance Nationale, à Sherbrooke, en 1908, fut élu membre de notre Bureau Exécutif et sa nomination a rencontré l'approbation générale, car peu de sociétaires ont plus de titres que ce distingué homme de finance, à la partie de l'administration.

Des applications de vinaigre enlèveront la saleté de vos vitres.

LE SOCIALISME

Point de vue d'un auteur américain.

ladies temporaires, une caisse et des contributions spéciales, pour cette fin, pourvoient à l'indemnité payée. Ces maladies, parfois longues et pénibles, imposent des charges extraordinaires à la famille en même temps qu'elle la prive des ressources provenant du travail de celui qui est son soutien. L'indemnité hebdomadaire payée par la société lui permet dans une certaine mesure,—surtout si les soins du médecin sont donnés gratuitement, comme la chose se fait en certains cas—de subvenir à ses principaux besoins.

Quant aux autres avantages assurés par le certificat de dotation, ils sont admirablement bien ordonnés, pour procurer aux sociétaires de nombreux bienfaits, sans les surcharges de contributions onéreuses. En effet, le sociétaire frappé d'invalidité absolue reçoit la moitié du montant de son certificat. C'est qu'à la vérité dans l'état où il se trouve au lieu de pouvoir procurer à lui-même et aux siens, par un labeur de chaque jour, l'argent nécessaire à leur subsistance, la maladie, l'infirmité ou l'invalidité l'ont rendu non seulement inutile, mais l'ont mis à la charge de la famille qu'il devait sustenter. La société, en lui versant la moitié du capital assuré sur sa vie, en vertu de son certificat de dotation, lui procure donc un secours des plus précieux.

Nous n'avons pas besoin d'insister pour faire voir le bienfait qui résulte pour un jeune ménage dont le chef est descendu dans la tombe, de la réception d'un capital-héritage, mais il ne faut pas perdre de vue, encore ici, qu'en règle générale cet avantage n'a pas représenté pour le chef de famille des privations bien lourdes pendant la vie. Il lui a suffi pour cela de s'imposer un sacrifice de cinq à dix sous par jour. Et qui ne pourrait faire cette économie?

Enfin, la pension à soixante-dix ans est encore un grand bienfait. La société dit au vieux sociétaire: durant de longues années tu as fait des sacrifices pour assurer le bien-être de ta famille, au cas où la mort t'aurait moissonné, avant que tes enfants fussent en état de pourvoir à leurs besoins; aujourd'hui, ils ont grandi, ils sont en état de gagner leur vie, mais toi tu as vieilli, l'âge des infirmités est arrivé, tu n'es plus capable maintenant de gagner ton pain de chaque jour, ta main est impuissante à utiliser l'outil que tu as pendant si longtemps manié avec courage, eh! bien, l'argent que tu as versé dans l'intention de protéger tes enfants en bas âge, nous te le rendons maintenant, à toi qui, aujourd'hui, est devenu faible.

Nous ne désirons pas insister plus longtemps sur la série des avantages accordés par cette société, seulement, nous observons qu'elle accorde aux sociétaires qui se retirent après dix ans de sociétariat un certificat de participation acquise, ce qui correspond au titre de police acquittée émise par les compagnies d'assurance commerciales. Si nous nous arrêtons un instant pour considérer dans leur ensemble les différents avantages que cette société procure à ses membres, nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'ils sont choisis d'une manière admirable au point de vue du développement de l'épargne populaire, de la prévoyance et de la protection des familles.

(A suivre)

L. J. D. P.

Un journal hebdomadaire des Etats-Unis, le "Pathfinder" a récemment ouvert ses colonnes aux socialistes pour leur permettre d'exposer leurs théories et lorsque ces messieurs furent à bout, un économiste américain, M. Mark H. Davis, résuma le débat et rendit son jugement. Voici, de cet intéressant article, quelques extraits dont nous recommandons la lecture à tous ceux qui aiment se renseigner sur les questions sociales:

Ayant lu patiemment tout ce que les socialistes enthousiastes peuvent dire à l'appui de leur rêve séduisant, mais utopique, je suis prêt à faire l'examen de ce rêve, à la claire lumière du jour.

Quel est celui qui, durant son sommeil, alors que l'imagination voltige à son gré dans le domaine de la fantaisie, n'a pas fait de merveilleuses découvertes lesquelles, à son réveil, ne lui sont plus apparues que comme des visions impraticables? C'est là le sort de tous les systèmes théoriques, tels que le socialisme. Rien n'empêche d'admettre que la théorie est magnifique; il en est de même du projet de la paix universelle et de la proposition que tous les hommes sont égaux, mais tout cela est trop avancé pour nous, en cette période de l'existence humaine.

Nous devons nous diriger vers ces théories comme vers un idéal, mais en être de bon sens, il nous faut reconnaître qu'elles sont trop éloignées de nous pour que nous puissions les atteindre maintenant.

Jésus-Christ a prêché la doctrine de rendre le bien pour le mal et il a donné l'exemple, mais nos amis les socialistes, tout en proposant de grandes choses ne semblent pas, réellement, être moins égoïstes, moins mercenaires, plus tolérants, plus altruistiques... Ils déclarent que le pays est vauté dans la fange du capitalisme et qu'eux-mêmes sont des esclaves opprimés et cruellement trompés; cependant, ils restent ici et remplissent l'air de leurs lamentations au lieu de s'en aller à la Nouvelle-Zélande ou autres pays qu'ils nous disent être supérieurs à celui-ci.

Il y a plusieurs années, je rencontrais un charmant jeune homme; il était intelligent, resplendissant de santé et d'esprit, brillant causeur — et socialiste zélé! A l'entendre exposer ses belles théories sociales on ne pouvait manquer de se laisser convaincre. Si de tels hommes peuvent embrasser le socialisme, me disais-je, je suis prêt, moi aussi à devenir un adepte. Peu de temps après, ce jeune homme épousa une des plus gentilles petites femmes au monde; il l'avait complètement captivé par ses belles paroles et sa diction sans égale. Hélas! aussitôt marié, le charmant jeune homme vécut dans l'indolence et la paresse, laissant à sa pauvre petite femme le soin de gagner la vie des deux. Avec tous ses talents, il lui était impossible de gagner sa vie, disait-il, parce que les conditions économiques du pays étaient incompatibles avec ses idées. Tant qu'il ne s'agissait que de faire de la théorie, il était l'homme, mais pour travailler, nenni, il ne valait pas un bout de bois.

Tous les socialistes ne sont pas ainsi, mais c'est un type assez commun parmi eux. Choisissez un visionnaire, un individu inexpé-

riement, un esprit faible ou un ambitieux qui n'a pas réussi et vous êtes sûr de mettre la main sur un socialiste ou sur du bois pour en faire un...

Le socialisme signifie destruction de la famille; il tend à cette sorte d'indépendance des sexes qui conduit à l'amour libre ainsi qu'à l'abolition du mariage et de la vie familiale... H. G. Wells, un socialiste anglais, a publié récemment un livre dans lequel il prétend que l'amour libre est ce qu'il y a de mieux. Gorky, l'idole des socialistes russes, est venu aux Etats-Unis avec une femme qui n'était pas la sienne et il a dénoncé les Américains avec une extrême violence, parce qu'on lui a fait grise mine. Upton Sinclair, un des porte-parole socialistes les plus en vue, a chanté les louanges de l'amour libre et lancé une attaque furibonde contre le mariage. La doctrine socialiste a donc l'amour libre comme conséquence inévitable.

Le socialisme enseigne que l'individu appartient à la société et que les enfants sont la propriété de l'Etat, tout comme le reste. Personne ne peut donc posséder en propre, une femme, des enfants, un coin de terre, des marchandises, etc. Tous les socialistes ne voudraient pas aller si loin mais il le faudra, coûte que coûte.

En parole et sur le papier, le socialisme révolutionnera le monde; il donnera tout le confort et le luxe possible pour très peu de travail; il débarrassera le cœur humain des passions, de l'égoïsme et du vice; il créera quelque chose de rien et en somme amènera l'âge d'or. Quand on leur objecte que leurs théories ont déjà été essayées voilà des milliers d'années et qu'elles ont été trouvées défectueuses dans la plupart des cas, ils rétorquent que le socialisme est une idée tout à fait moderne dont on n'a jamais fait un essai sérieux et que c'est à cela qu'il faut attribuer les insuccès qui sont produits.

Il est impossible de convaincre un chercheur de mouvement perpétuel, qu'il perd son temps et ses peines, il est aussi impossible de ramener un socialiste aux saines idées économiques, car il est la victime d'une illusion fascinante qui exerce un charme puissant. Laissons donc faire les socialistes, les dures leçons de l'expérience pourront seules les corriger.

Cependant, il n'est pas absolument nécessaire que les socialistes abandonnent leur chimère. Le monde marche sans eux et il peut attendre qu'ils reviennent à leur sens quand cela leur plaira. C'est la majorité qui gouverne et il n'y a pas d'apparence qu'ils arriveront jamais à une majorité aux Etats-Unis. Les récentes élections ont même fait voir qu'ils perdaient du terrain ou du moins qu'ils se maintenaient avec peine dans leurs positions. Il n'y a donc pas lieu d'espérer que le socialisme sera un jour en majorité, non. Il mourra de sa mort naturelle. Inutile de le supprimer, il suffit de le faire se discuter, alors il s'enterre tout seul. Paix à ses cendres.

Maintenant, est-ce que l'idée du socialisme est nouvelle ou ancienne? Quand on dit qu'elle est nouvelle, tout aussitôt l'un des adeptes nous dit qu'elle est ancienne et la preuve c'est que le service postal, les écoles publiques, les chemins publics, etc., sont des théories socialistes essayées, éprouvées et jugées bonnes. D'autre part, si on dit qu'elle

est anci...
que le s...
proposé...
n'y a qu...
une man...
puie le...
tout ce...
au point...
cédé n'e...
qu'il y a...
leur syst...

En ré...
le même...
soit mod...
nouveau...
étant neu...
n'y a pas...
qui n'ait...
sayé en...
eux, tels...
postal, et...
été conse...
fonctionn...
vivaient...
connaiss...
priété. L'...
bu, les d...
en un mo...

Une ét...
révèle le...
travaillé...
session co...
mesure a...
et de la p...

Dans u...
américain...
les Indien...
que le sen...
pas en ho...

Tous c...
quelque c...
vent comb...
desir pour...
profonds...
trent chez...
son de cel...
courage à...
sède et à...
nauté de...
gaspillage

La fem...
comme la...
l'homme...
Une ép...
ques qui r...
de la plus...
Les fem...
la plupart...
emportent...
Créer le...
du foyer...
gardent...
Dans un...
de le dis...
Le mari...
ges dont...
l'autre.

Il faut...
une ferm...
le droit...
oses.

est ancienne, un autre se moàtre et déclare que le socialisme n'est pas vieux, qu'il a été proposé pour la première fois par Karl Max, il n'y a que quarante ans. Les socialistes ont une manière spéciale de citer tout ce qui appuie leurs théories et de rejeter prestement tout ce qui peut leur nuire. Cela est habile au point de vue de la discussion, mais ce procédé n'empêche pas les gens avertis de voir qu'il y a quelque chose de défectueux dans leur système.

En réalité, les principes du socialisme ont le même âge que l'humanité, quoique le nom soit moderne. Bien des gens trompés, par la nouveauté du terme ont accepté l'idée comme étant neuve et pleine de promesses, alors qu'il n'y a pas un article du programme socialiste qui n'ait été proposé il y a longtemps et essayé en bien des cas. Quelques-uns d'entre-eux, tels que les écoles publiques, le service postal, etc., ont été reconnus pratiques et ont été conservés, mais les autres n'ayant pu fonctionner, on les a rejetés. Les sauvages vivaient sous le régime socialiste. Ils ne reconnaissent pas le capital privé ou la propriété. L'individu était le serviteur de la tribu, les dépouilles étaient séparées également, en un mot, la propriété était commune.

Une étude de la marche de la civilisation révèle le fait que l'humanité a constamment travaillé à s'éloigner de cette idée de la possession commune et le progrès d'une race se mesure au développement de l'individualisme et de la propriété particulière.

Dans un récent rapport du gouvernement américain, il est dit qu'on ne peut espérer que les Indiens feront beaucoup de progrès tant que le sens de la propriété particulière ne sera pas en honneur parmi eux.

Tous ceux qui ont essayé de posséder quelque chose en commun avec d'autres savent combien cet état est peu satisfaisant. Le désir pour la propriété privée est un des plus profonds et des plus lointains qui se rencontrent chez les races supérieures. Et la raison de cela, c'est que la propriété privée encourage à prendre soin de ce que l'on possède et à l'augmenter, alors que la communauté de la propriété provoque la perte, le gaspillage et tue l'ambition.

LE MARIAGE

La femme a besoin d'appui! La femme est comme la feuille sans tronc de même que l'homme seul est comme l'arbre sans feuille.

Une épouse! une mère! deux mots magiques qui renferment pour l'homme la source de la plus douce et de la plus pure félicité.

Les femmes vont plus loin en amour que la plupart des hommes, mais les hommes emportent sur elles en amitié.

Créer le jour c'est créer la famille, l'âme du foyer est douce et bienfaisante à ceux qui en gardent l'amour et le respect.

Dans un mariage mal assorti, il est rare que le dissentiment s'arrête à l'indifférence.

Le mariage est une pièce à deux personnages dont chacun n'étudie qu'un rôle: celui de l'autre.

Il faut former de bonne heure les enfants d'une fermeté et une simplicité d'esprit qui se droit au fait et s'attache à la réalité des choses.

Quelle que soit la légèreté de l'encens, atteindra-t-il jamais la hauteur de l'orgueil?

L'amitié n'est si divine que parce qu'elle donne le droit de dire la vérité aux hommes qui la disent si peu et l'entendent si rarement.

LE SOL ET LA FORÊT DES LAURENTIDES

Dans le numéro de janvier du "Bulletin de la Société de Géographie de Québec," Monseigneur C. Laflamme a publié une étude sur les Laurentides, "lèvre méridionale du bouclier canadien", suivant l'expression de l'auteur, c'est-à-dire partie intégrante de l'immense plateau rocheux qui a été "comme le centre de développement du continent américain."

Nous ne pouvons que recommander à nos lecteurs de se procurer cette belle étude où se trouve résumée de façon si claire et si attrayante l'histoire de la formation de nos Laurentides.

Cette brève analyse de quelques pages, renferme toutes les conclusions de moult gros volumes d'études.

Nous nous contenterons pour aujourd'hui de citer les conclusions de Monseigneur C. Laflamme, sur les "forêts et le sol" des Laurentides, car elles sont d'une importance considérable et il y a nécessité de les vulgariser, de les mettre sous les yeux du plus grand nombre possible de lecteurs.

"À l'heure présente, une verte forêt en recouvre presque toute la surface: elle constitue le plus clair de notre richesse nationale. Elle peut et elle doit durer toujours du moment qu'on en prendra le soin voulu. Evidemment, les essences forestières, leur densité, varient d'un endroit à l'autre. On en aura une excellente idée en consultant la carte forestière du Canada, publiée récemment par le gouvernement fédéral. La province de Québec y est partagée en quatre zones. D'abord, au sud-est, la partie maintenant défrichée. Au nord de celle-ci, une large bande appelée forêt "méridionale": c'est notre réserve forestière la plus riche. Puis vient toujours en gagnant le nord une autre bande très étendue, couverte de ce que la carte appelle "la forêt dense"; c'est par excellence l'habitat de l'épinette et des autres bois de pulpe. Enfin, tout à fait au nord, la forêt "septentrionale", assez mal connue. On la croit plutôt maigre, dans son ensemble, et sans grande valeur commerciale.

Une autre carte, publiée elle aussi par le gouvernement fédéral, complète merveilleusement la première. Elle nous donne les limites septentrionales de chacune de nos grandes essences forestières. C'est elle qui nous fait voir que la forêt dite méridionale renferme à peu près tous nos bois de commerce; que la forêt dense est surtout riche en épinettes, sapins, et peupliers; enfin, que dans la forêt septentrionale, on ne trouve guère que l'épinette et le tremble.

Voilà, en deux mots, ce qui concerne les forêts qui recouvrent cette partie du bouclier canadien qui nous appartient.

Veut-on de plus apprécier la valeur agricole du sol, qu'on rencontre dans les Laurentides; ce que nous avons dit plus haut relativement à son origine géologique, est suffisant pour nous édifier sur ce point. C'est un sol d'origine essentiellement glaciaire. Dans la plupart des cas, les débris morainiques sont

demeurés tels que les avait laissés le glacier, par conséquent, extrêmement irréguliers de composition et à surface plus ou moins accidentée. Ailleurs, les eaux ont remanié ces déchets et ont façonné des plaines alluviales plus régulières, telles qu'on en rencontre autour des lacs et le long des rivières. On peut donc partager ce sol en deux classes: le sol morainique et le sol d'alluvion.

En général, le premier est loin de valoir le second. Il est beaucoup plus rocheux, de composition plus irrégulière, plus capricieuse. Lorsqu'on le défriche, on trouve une terre qui, grâce à l'humus que les siècles y ont accumulé, grâce aux cendres du défrichement, donnera peut-être de bonnes récoltes pendant dix ou quinze ans. Mais, une fois cette provision d'engrais naturel épuisée, le ruissellement superficiel la lavera bien vite, emportant le plus riche, l'argile, et laissant en place le sable ou le gravier. Ce sera la disette pour le colon, à moins qu'il ne fasse un large emploi d'engrais artificiels, ce qui serait assez dispendieux. Et si de plus, par suite d'un calcul inconsideré, il a épuisé la provision de bois d'oeuvre ou de feu qui recouvrait primitivement sa terre, la ruine sera menaçante. Il sera probablement obligé d'aller chercher fortune sur d'autres lots. Aussi est-ce un fait d'observation que quelques-uns de nos compatriotes passent leur vie à "ouvrir des terres". Il n'est que juste d'ajouter que, trop souvent, l'inconduite ou les accidents les y contraignent pour une large part.

Le sol d'alluvion, au contraire, localisé, comme nous l'avons dit, dans le voisinage des lacs ou le long des rivières, a une valeur bien plus grande. C'est un sol profond, analogue à celui de la grande plaine du Saint-Laurent. Sa composition générale est beaucoup plus riche; il est éminemment propre à l'agriculture, et, avec des soins intelligents, il pourra produire indéfiniment d'excellentes récoltes.

Doit-on conclure de là qu'il faille condamner absolument le défrichement des parties morainiques? Non pas. Les moraines peuvent constituer d'assez bonnes terres. Mais elles exigent un mode de défrichement et de culture à part. L'exploitation en sera toujours moins avantageuse et on ne saurait en attendre les mêmes résultats que ceux des sols d'alluvion. Il y a là des conditions spéciales qui demandent à être examinées et jugées par des hommes de l'art.

Dans tous les cas, on peut se demander s'il serait de bonne politique de diriger la colonisation du côté de ces surfaces qui, de leur nature, sont tout au plus à demi fertiles, étant donné que d'autres dans le voisinage offriraient plus de garanties au point de vue de l'agriculture. Pourquoi plutôt ne pas y laisser pousser les forêts qui les recouvrent? La valeur des bois augmente tous les jours. Et pour peu que cette augmentation se continue, ou même que cette valeur se maintienne, on peut affirmer que ces forêts donneront plus de profit à la province que les récoltes qu'on pourrait retirer du sol, surtout dix à quinze ans après le défrichement. Mais cela suppose naturellement qu'on conserve ces futaies avec un soin jaloux, qu'on les exploite d'une manière scientifique et rationnelle, de façon à en assurer la perpétuité.

C. LAFLAMME,

Prêtre.

"Le Soleil".

LA PRESSE

La presse est une puissance formidable; mais tout comme les langues d'Europe, c'est la meilleure et la pire des choses qui soit au monde: la meilleure, en effet, si l'on s'en sert pour faire le bien; la pire au contraire, si l'on s'en sert pour faire le mal.

Or, jusqu'à présent, nous autres catholiques avons laissé nos ennemis disposer de cette puissance formidable. Chaque jour des millions de feuilles empoisonnées, sans compter les livres et les brochures, sortent des presses perfectionnées; chaque jour ces feuilles pénètrent dans les villages les plus reculés; chaque jour elles redisent au peuple: "Ni DIEU! ni Maître! Jouissons pendant la vie, car la mort est l'éternel néant!"

Aussi le flot de l'impétié et de l'immoralité nous envahit chaque jour davantage. Les désordres bouleversent la société; les crimes ont quadruplé depuis vingt ans et les prisons sont pleines; les suicides atteignent une proportion effrayante; les maisons de correction pour les enfants ne peuvent plus suffire; les naissances diminuent; la délation, la haine, la discorde, l'alcoolisme, la misère, l'affreuse misère, font rage.

Tels sont les ravages des mauvaises lectures.

Les prédicateurs en chaire, les conférenciers à la tribune réagissent avec un saint zèle; mais le malheur est que ceux qui auraient besoin de profiter de leur enseignement ne vont pas les écouter.

Alors, me direz-vous, il faut multiplier les bons journaux! Evidemment, et il faut les faire lire. Un journal pénètre là où ne peut pénétrer le prêtre. C'est un missionnaire nouveau modèle, un missionnaire qui prêche sa doctrine avec calme et l'incolpe en divertissant.

"La presse est une oeuvre pie, d'une utilité souveraine", disait Pie IX. Que de fois Léon XIII a proclamé la même vérité! Mais, hélas! qui soutient le bon journal, celui qui prêche et qui catéchise? Presque personne. Nos contemporains, gens frivoles, aiment à se repaître de riens qu'ils pént dans des toiles d'araignée. Ils lisent beaucoup, trop même, parce que leurs lectures sont ordinairement mauvaises.

Voilà le grand mal!

A côté de ce mal, plaçons le remède. Faisons un journal d'idées, un journal de doctrine, capable d'instruire et d'intéresser tout à la fois. Cessons de donner place aux faits divers scabreux et aux scandales quotidiens sans cesser de donner des nouvelles réconfortantes et instructives.

Voilà le salut!

L'abbé DEGRENNE.

CA ET LA

Si par la nature de vos occupations il vous est réellement impossible de solliciter vous-même vos parents et vos amis, donnez leur nom au président de votre cercle et celui-ci chargera quelqu'un des meilleurs recruteurs de votre groupe d'aller les voir et de les enrôler.

* * *

C'est en nous ralliant autour du drapeau de

L'ALLIANCE NATIONALE

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boite 2172

Téléphone Bell Main: 2255

OFFICIERS GÉNÉRAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI, Président Honoraire
M. Chan. G. GAUTHIER, Aumonier

Bureau Exécutif

La Arène Lavallée C.R.,	Président Général
Jos. Contant,	Anc. Prés. Général
A. G. H. Béique M.D.,	1er V.-Prés. Gén.
F. C. Laberge I.C.,	2em V.-Prés. Gén.
L. J. D. Papineau,	Secrétaire Général
A. St.-Cyr,	Tésorier Général
Théo. Cypihot M.D.,	Médecin en Chef
S. Beaudin C.R.,	Aviseur Légal
Eug. H. Godin,	Directeur
Ernest Brossard,	Directeur
J. W. Michaud,	Directeur
L. O. Dauray N.P.,	Directeur
Fis Fauteux,	Directeur

Département d'Organisateurs et d'Inspecteurs

Chs Duquette, Inspecteur en Chef
Cam. Manceau, Inspecteur
G. H. Vaillancourt, Organisateur

Placements

A. ST-CYR, TRÉSORIER GÉNÉRAL
HEURES DU BUREAU: 11 1/2 A.M. A 12 1/2 P.M.

nos sociétés de secours mutuels que nous réusirons à améliorer notre condition, à faire régner le bonheur dans nos familles et à nous rendre utile à notre religion et à notre patrie.

* * *

Faisons bénéficier nos parents et nos amis des avantages dont nous jouissons en appartenant à l'Alliance Nationale et nous aurons accompli un devoir.

* * *

Nous constatons qu'il y a eu plusieurs installations publiques d'officiers, cette année. Bravo! C'est un excellent moyen de propagande qui ne devrait jamais être relégué dans l'oubli.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE LORANGER, No. 322, institué le 23 décembre 1908, à Milton, comté de Shefford, par Chs Duquette, I. C., et organisé par A. Houde.

Officiers: Chapelain, Rév. M. J. A. Benoit; Sb. P. G. P. Lacoste; Président, Alfred Racicot; Vice-Président, Alp. Boileau; S. A., Emile Labelle; Sec.-Fin. Emile Labelle; Trés. Emile Labelle; Md.-Ex., Emile Labelle; Comm., Amédée Touchette; Introd. R. Boileau.

CERCLE ARCHAMBAULT, No 323, institué le 14 février 1909, à Grand Falls, comté Victoria, N.B., par G. H. Vaillancourt, R.P. P.G., et organisé par ce dernier.

Officiers: Chapelain, Rév. H. T. Joyner, curé, Sb. G., Elisée Labrie; Président, J. H. Leclair; Vice-Président, J. O. Bilodeau; S.A., A. J. Pastille; Sec.-Fin. Jos B. Powers; Trés. Jos. B. Powers; Md.-Ex., Chs Rouleau; Comm. Ed. St-Amant; Introd. Jean Thibodeau.

Nouveau Bureau de Réception

B. P. OUTREMONT, No. 280 institué le 30 décembre 1908 à St-Viateur d'Outremont, comté d'Hochelega, Chs Duquette, I. C. et organisé par le Dr. J. L. Leprohon.

Comité de Surveillance: Jos Lamoureux, président; L. E. Gauthier et G. A. Monette, Percepteur, Rév. O. Charbonneau, Médecin: J. E. Laberge.

A TRAVERS LES CERCLES

Cercle Mont-Royal No. 2

M. le docteur T. Cypihot, M. C., et M. Ernest Brossard, M. B. E., ont assisté à l'installation des nouveaux officiers du cercle pour l'année courante. Après lecture du rapport annuel pour 1908, rapport qui ne laisse aucun doute sur l'état prospère de ce groupe, il y eut de jolis discours, chant et musique. Un petit banquet vint clore cette fête fraternelle en y ajoutant un charme de plus. On nous informe que les membres de ce cercle sont disposés à travailler dans le présent concours et qu'ils y mettront tout le zèle qu'on leur connaît.

Cercle Edmonton, No. 151

Ce cercle fondé dans la ville de ce nom, dans la province de l'Alberta, a droit d'aspirer à jouer un rôle important dans cette province au point de vue des intérêts de nos compatriotes qui y sont établis.

L'élément canadien français est assez nombreux maintenant dans cette région pour que les institutions canadiennes-françaises s'y développent et prennent de l'importance.

Nos confrères du cercle Edmonton, sous la direction de leurs officiers actuels, sont bien disposés à travailler, pour assurer à leur cercle le développement auquel il a droit de prétendre. C'est ainsi que tout récemment le cercle a pris des mesures pour promouvoir le recrutement et pour accorder aux membres qui y travailleront des avantages appréciables.

Nous formons des vœux pour le succès du cercle et nous espérons qu'il sera avant longtemps le foyer où nos compatriotes de la région d'Edmonton pourront se réunir pour conférer leurs intérêts nationaux les plus sacrés, en même temps qu'ils y trouveront protection pour leur famille.

Cercle Fabre No. 229

L'installation des nouveaux officiers de ce cercle a donné lieu à une superbe assemblée qui réunissait plus de 200 personnes au nombre desquelles on remarquait un grand nombre de dames de la paroisse de l'Immaculée Conception. L'installation fut présidée par M. F. C. Laberge, 2ème vice-président général de l'Alliance. Ce haut dignitaire était accompagné de M. Ernest Brossard, M. B. E. et de M. Chs Duquette, J. C., M. Brossard agissait en qualité de commissaire ordonnateur général. A l'issue de la cérémonie, M. Laberge fit une courte allocution sur les garanties que l'Alliance offre à ses membres. Notre société, dit-il, en substance, possède un million de dollars dans ses trois caisses réunies et \$550.000 dans la caisse de dotation seulement. Ce capital place l'Alliance à la tête des sociétés du genre, puisqu'elle a le plus fort capital proportionnellement à son effectif. M. Bros-

L'ALLIANCE NATIONALE

M. Alfred Daigle à l'occasion de la mort de son beau-père.

Cl. St-Paul de Grand'Mère à M. Jos Lefebvre, à l'occasion du décès de son épouse.

ACCUSES DE RECEPTION

Hull, Qué., 24 Février, 1909.

Reçu de l'Alliance Nationale la somme de Mille Piastres par chèque No. 12928, en paiement du certificat de dotation de mon mari, J. A. E. Marchand. Avec mes remerciements pour l'empressement avec lequel cette réclamation m'a été payée.

Elizabeth Quilly Marchand.

St-Philippe, 30 Janvier 1909.

M. L. J. Papineau, S. G.
Alliance Nationale.

Monsieur, M. A. Leblanc, N.P., percepteur de votre bureau de perception, m'a remis le chèque de cinq cents dollars (\$500) que l'Alliance Nationale a émis à mon ordre en règlement de ma réclamation pour bénéfice d'invalidité absolue.

Je me fais un devoir, en accusant réception de cette somme de reconnaître que votre société m'a donné entière satisfaction par ce prompt règlement. Je dois ajouter que j'apprécie hautement dans le malheur qui me frappe l'avantage qu'il y a pour un membre de la société de pouvoir retirer de son vivant la moitié du montant de son certificat de participation.

Veillez me croire,

Votre tout dévoué,

(Signé)

J. Maurice Legrand.

NOMINATIONS

Substituts

Le Président Général a nommé les confrères dont les noms suivent, ses substituts auprès de leur cercle respectif, savoir:

Louis Bourdon, cl. St-François-Xavier No. 65; Chs Moisan, cl. Lévis, No. 109; Adj. Picard, cl. Martin, No. 157; A. Rouleau, cl. St-Jacques, No. 13; J. F. Renaud, cl. St-Cuthbert, No. 59; O. P. Hurteau, cl. Leclerc, No. 158; Calixte Duval, cl. St-Pascal, No. 169; Loz. Baillargeon, cl. Racine No. 182; P. Tremblay, cl. Lafontaine No. 206; Oct. Pomerleau, cl. St-Vital, No. 210; Jos Houle, cl. Ste-Clotilde No. 264; Ad. Marin, cl. Nominique, No. 287; Jos Carrière, cl. Oka No. 302; E. O. Beaudoin, cl. Parent No. 314; O. Larose, cl. St-Jean-Baptiste No. 149; Jos Nadeau, cl. Tétrault-

ville No. 296; Oct. Crépeau, cl. Mascouche No. 30; Pierre Lepage, cl. Ste-Martine No. 45; L. P. Lazure, cl. St-Rémi, No. 106; Aug. Mathieu, M.D., cl. N.D. de Granby, No. 116; Alf. Potvin, cl. St-Prime No. 284; J. B. Sénécal, cl. Sir George Etienne Cartier, No. 317; D. Trudel, cl. Pierreville No. 80; Geo. Leclerc, cl. Ste-Marie de la Beauce No. 99; W. A. Lafond, cl. Carillon, No. 111; Geo. Roy, cl. Edmonton, No. 131; L. R. Gauvreau, N. P., cl. Bic, No. 245; T. Lagacé, cl. Pointe Claire No. 277; E. Vanchesting, cl. St-Jovite No. 286; C. B. Boileau, cl. Annonciation No. 288; Eug. Doucet, cl. St-Sylvere No. 203; J. M. Marcotte, cl. Garneau, No. 118; Ph. Boucher, cl. Limoilou, No. 168; J. P. Labarre, cl. Bourget, No. 79; J. A. Peltier, cl. Trifluvien, No. 124; J. T. Ledoux, cl. St-Edouard No. 126; Alb. Labelle, père, cl. Chénier No. 148; Roméo Faucher, cl. Fabre No. 229; Jimmy Gosselin, cl. St-Alban, No. 269; Elizé Labrie, cl. Archambault, No. 323; Aimé Potvin, cl. St-Henri, No. 12; Léonidas Billette, cl. St-Jean Chrysostôme No. 54; L. P. St-Louis, cl. Bruchési, No. 135; Alb. Charest, cl. Frontenac No. 172; Wilf. Sénécal, cl. St-Bruno, No. 223.

Médecins-Examineurs

Le choix des médecins ci-après nommés a été ratifié par le Bureau Exécutif: H. A. Martel, cl. St-Stanislas d'Ascot No. 200; A. LeBel, cl. St-Jacques No. 13; J. A. A. Archambault, cl. Leclerc No. 158; Ed. Verdon, cl. St-Joseph, d'Ely, No. 201; Nap. Boucher, cl. Nominique No. 287; Edward Henry, cl. Parent No. 314; Aug. Mathieu, cl. Notre-Dame de Granby, No. 116; J. A. Viger, cl. St-Hyacinthe No. 67; J. Z. Beaumier, cl. St-Léonard, No. 202; Nap. Doyon, cl. Ste-Cécile No. 181; Hector Lannaville, cl. St-Sylvere No. 203; Wm. Foucreault, cl. St-Paul, No. 36; Henri Campeau, cl. Chénier, No. 148; Geo. Côté, cl. Victoriaville, No. 191; L. A. Houde, cl. Nicolet, No. 91; I. R. David, cl. Ste-Rose No. 98; Chs Rouleau, cl. Archambault, No. 323.

CERCLES SUSPENDUS

Les cercles suivant ont été frappés de suspension le premier mars, pour défaut de transmission, avant cette date, de leur rapport annuel: (et appendice).

- Cercle Joliette, No. 17.
- " Gravel, No. 219.
- " Trois Pistoles, No. 220.
- " Dufresne, No. 228.
- " Saint-Philippe, No. 244.
- " Saint-Antoine de Padoue, No. 254.
- " St-Faustin, No. 283.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION		Cercle ou B. P.	Date	Cercle Partic.	DÉCÈS		Cause	Médecin Examineur
		le	je				le	je		
833	Fugène Beaujeu	25		Nominique No. 287	1-5-07	500	8-10-8	26	Pièvre typhoïde	Henri Cartier
834	J. A. Bélanger	37		St. Casimir No. 82	28-6-97	500	21-10-9	49	Tuberculose pulm.	Phidime Dolbec
835	Rédouard Prevost	38		St. Faustin No. 283	28-4-07	1000	2-11-8	44	Tube cutose larynx	Jos. Pelletier
836	Alp. Archambault	32		B. P. Artic No. 224	8-11-08	2000	8-11-8	34	Aedème poumon d.	L. A. W. Proulx
837	Ernest Verret	19		B.P. St. Rosaire No. 56	16-4-03	500	15-11-8	45	Apoplexie foudro.	G. A. Dubuc
838	Alp. T. O. Pelletier	40		Langévin No. 153	6-5-06	1000	17-11-8	21	Rhumatisme inflam.	A. H. Denis
839	Albert Loiseau	23		Frontenac No. 172	9-12-07	500	3-12-8	24	Tuberculose pulm.	Tanc. Fontaine
840	G. Thomas Le lauc	21		Papineau No. 177	1-4-06	1000	9-12-8	24	Accident	J. D. Vézina
841	J. A. F. Vallière	22		St-Alphonse No. 186	1-10-03	1000	9-12-8	26	Pièvre typhoïde	P. Jeannotte
842	Alex. Gauthier	30		St-Edouard No. 126	22-7-01	1000	13-12-8	26	Tuberculose pulm.	F. Jeannotte
843	J. Homidas Lefebvre	19		St-Pierre No. 8	11-6-95	1000	28-12-8	44	Brulure	P. H. Bédard
844	J. A. Robitaille	30		St-Pierre No. 8	23-7-95	2000	29-12-8	65	Cancer	J. E. Lavoie
845	Cléophas Martel	28		Champlain No. 108	25-5-03	1000	29-12-8	68	Fucéphalite	
846	Oscar Beaulieu	26		Ste-Flavie No. 280	6-12-05	1000	5-1-09	29	Pleurésie	

adressa ensuite la parole et traita la question au point de vue national. Enfin, le R. Dion, prononça un magnifique discours qui fut suivi de chansons, de déclamations et de musique.

Cercle Notre-Dame de Granby, No. 116

est publiquement aussi que s'est faite l'installation des officiers de ce cercle et l'assistance qui était fort nombreuse a paru prendre plus grand intérêt à la brillante cérémonie. Celle-ci fut présidée par M. F. Fauteux, assisté de M. C. Duquette, S.C., qui agit comme commissaire ordonnateur gé-

Fauteux expliqua à l'assemblée quels sont les buts de l'Alliance Nationale et appela à nos compatriotes. Il démontra les succès extraordinaires obtenus par l'économie bien pratiquée. Il fit voir aux dames les avantages de la mutualité tout à l'avantage de ces-ci et l'intérêt qu'elles ont à aider au développement des associations comme l'Alliance Nationale. M. C. Duquette parla du devoir des membres, leur disant qu'en prononçant un engagement d'honneur ils s'engageaient non seulement à payer leurs contributions, mais encore à travailler au progrès de l'association agissant ainsi, d'ailleurs, ils prennent leur intérêt et celui de l'élément français, en ce

le curé de la paroisse et M. Paré, le président du cercle firent aussi de très jolis discours. Le tout fut agréablement entremêlé de chansons, de musique, puis suivi d'un goûter qui se termina à minuit.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cercle Ste-Flavie No. 280.—A Madame Os-Beaulieu, à l'occasion de la mort de son

Cercle St-Barthélemy, No. 72.—A M. Zé-Béland et Evariste Béland, à l'occasion du mort de leur frère.

Cercle Lanoraie No. 71.—A la famille du Rév. J. E. Beaudoin, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cercle St-Malachie No. 221.—A Pierre H. à l'occasion du décès de son épouse.

Soulanges No. 60.—A M. Ovila Séguin, à l'occasion du décès de M. Sé-

Delorimier No. 112.—A Dr. L. A. La- à l'occasion de la mort de son père, Camille Mireault, à l'occasion de la mort

beau-frère et à M. Emile Guyon, à l'occasion de la mort de son beau-père.

Trifluvien, No. 124.—A M. Fortunat à l'occasion de la mort de son épou-

St-Louis No. 44.—A M. J. Sauvé, à l'oc-

Joseph d'Ely, No. 201.—A la fa-

Rev. L. T. Descarries, à l'occasion du

Delorimier No. 112.—A M. Camille à l'occasion du décès de son fils.

arlemagne No. 73.—A M. A. E. Ma- à l'occasion de la mort de son enfant.

Gardeur No. 188.—A M. J. B. For- à l'occasion du décès de son épouse. A

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER

Au 31 décembre 1908

CAISSE DE DOTATION

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Recettes (Contributions, Intérêts) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, Cas Gén.).

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Recettes (Contributions, Intérêts) and Déboursés (Indemnités, Divers).

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Recettes (Dépôts, Intérêts) and Déboursés (Balance).

CAISSE GENERALE

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Recettes (Cse. Dot. & Mid., Rétrib., Revue, Assce. Off.) and Déboursés (Balance).

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Recettes (Poste, Loyer, Divers) and Déboursés (Balance).

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Recettes (Caisse de dotation, Caisse des Malades, Caisse d'Epargne) and Déboursés (Balance).

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Recettes (Caisse Générale, découvert) and Déboursés (Balance).

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Recettes (Fabricques, Municipalités scolaires, etc.) and Déboursés (Balance).

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Recettes (Cercles, etc. Surplus, remises) and Déboursés (Balance).

Attesté à Montréal, 31 décembre 1909. L. J. D. PAPINEAU, Secrétaire Général.

Certifié correct. O. Bourdon, J. A. Mignault, auditeurs.

AVIS AUX MEMBRES MALADES

Formalités à remplir

1-AVIS DE MALADIE (formule No 5)

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts); lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant la nature et cause de la maladie.

2-CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B)

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (263) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263).

3-DECLAMAT ON (formule No 5A)

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée.

4-ARTICLE DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisse locales des malades: 298, 208A, 247, 253, 251A à 264. (B) Pour Caisse Centrale des malades: 247, 240, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5-FORMULES (où se le procurer)

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Paris compte 115,985 chevaux, ânes et mulets. Personne ne s'en étonnera. Mais ce qui paraîtra plus surprenant, c'est qu'on y nourrit aussi 19,637 taureaux, boeufs et vaches laitières, et 4,510 brebis, chèvres et moutons.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété.

Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse ou le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

- ABBREVIATIONS. - CL signifie Cercle; Sb. P.G., Substitut du P.G.; S.A., Sec.-Archiviste; S.F., Sec. Financier; Md.-E., médecin-examinateur. No 1-CL ST-JOSEPH, Montréal; No 2-CL MONT-ROYAL, Montréal; No 3-CL BEAUHARNOIS, S. A.; No 4-CL DORVAL, S. A.; No 5-CL VILLEMARIE, Montréal; No 6-CL SACRE-COEUR, Montréal; No 7-CL STE-ANNE DE BELLEVUE, S. A.; No 8-CL ST-PIERRE, Montréal; No 9-CL STE-CATHERINE, Est; No 10-CL NOTRE-DAME, Montréal; No 11-CL ST-HENRI, Montréal; No 12-CL ST-JACQUES, Montréal; No 13-CL ST-JEROME, S. F.; No 14-CL ST-MEDARD, Coteau-Station; No 15-CL ST-VALIER, Québec; No 16-CL ST-FRANCOIS, Québec; No 17-CL ST-STANISLAS, Co. Beauharnois; No 18-CL NOTRE-DAME DE LA GARDE, S. F.; No 19-CL LAROCQUE, Sherbrooke; No 20-CL ST-LOUIS DE FERREBONNE, S. F.; No 21-CL HOCHELAGA, Montréal; No 22-CL MONTREAL, St-Jacques; No 23-CL ST-PAUL, ville St-Paul; No 24-CL ST-LOUIS, Montréal; No 25-CL SOULANGES, S. F.; No 26-CL RIGAUD, S. A.; No 27-CL SAGARD, Sault-au-Récollet; No 28-CL ST-GUILAUME, Co. Yamaska; No 29-CL ST-JEAN CHRYSOSTOME, Ré.; No 30-CL STE-JUSTINE, S. A.; No 31-CL JACQUES-CARTIER, Lachine; No 32-CL SOULANGES, Les Cèdres; No 33-CL MAISONNEUVE, Montréal; No 34-CL ST-JEAN CHRYSOSTOME, Ré.; No 35-CL STE-JUSTINE, S. A.; No 36-CL NOTRE-DAME DE HULL, S. A.; No 37-CL ST-FRANCOIS, Québec; No 38-CL LAPRAIRIE, S. A.; No 39-CL ST-HYACINTHE, S. A.; No 40-CL ST-JACQUES, Québec.

L'ALLIANCE NATIONALE

Droits d'entrée pour devenir membre de "l'Alliance Nationale"

Pour certificats de participation de \$ 500	1000	\$0.50
" " " " " " " "	2000	1.00
" " " " " " " "	3000	2.00
" " " " " " " "	4000	3.00
Droit d'inscription à la Caisse des Malades		0.50
Honoraire d'examen médical		2.00

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Age à l'admission	\$ 500.00				\$ 1000.00				\$ 2000.00				\$ 3000.00			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
18	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
19	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
20	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
21	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
22	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
23	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
24	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
25	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
26	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
27	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
28	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
29	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
30	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
31	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
32	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
33	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
34	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
35	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	3.30	6.60	13.20	19.80
36	1.00	1.95	3.90	5.85	1.95	3.90	7.80	11.70	3.90	7.80	15.60	23.40	5.85	11.70	23.40	35.10

Tarif de contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Age à l'admission	\$ 500.00				\$ 1000.00				\$ 2000.00				\$ 3000.00			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
18	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
19	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
20	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
21	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
22	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
23	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
24	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
25	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
26	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
27	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
28	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
29	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
30	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
31	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
32	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
33	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
34	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
35	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	2.70	5.40	10.80	16.20
36	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	3.60	7.20	14.40	21.60	5.40	10.80	21.60	32.40

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
18	35	28	40	37	46	46	59
19	36	30	41	39	48	48	65
20	37	31	42	40	49	49	70
21	37	32	42	41	50	50	75
22	38	33	43	42	51	51	80
23	38	34	43	43	52	52	85
24	38	35	44	44	53	53	90
25	39	36	45	45	54	54	95
26	39	36	45	45	54	54	100
27	40	37	46	46	55	55	105

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc. et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin
AVOCATS
 54 Rue Notre-Dame Est
 Imp. "La Patrie"

BENEFICES

Accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITÉ.—1^o de \$5. par semaine, pendant 20 semaines par année. maximum \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1^o—Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HERITAGE.—Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires droit à \$50, \$100, \$200 ou \$300, selon le chiffre du certificat dont il est alors porteur.

(b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE.—Un membre qui a un certificat d'assurance au décès (vie entière), qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation qui représente la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat qui représente le montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payable aux bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2^o—Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HERITAGE.—Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires droit à \$50, \$100, \$200 ou \$300, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

(b) INDEMNITÉ AUX INVALIDES.—Les membres frappés d'invalidité, aux termes des Statuts, reçoivent le montant de leur certificat de dotation; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE.—Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation qui représente la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat qui représente le montant qu'il a payé à cette caisse.

(d) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité : de 18 à 55 ans.
 Contributions à taux fixes, gradées d'après l'âge à l'admission.

L'Alliance Nationale

Capital de Réserve

Dans sa caisse de dotation, (assurance de vie.) 31 Oct. 1908	\$844,976
Dans ses caisses locales des malades, 1er Décembre 1907	173,684
Dans sa caisse centrale des malades, 31 Octobre 1908	27,821
Total	\$1,046,481

Capital Accumulé : \$1,046,487.50

Après 15 ans d'opération.

Effectif : — 19 613 membres en règle au 1er juillet 1908
 Nombre de cercles en règle au 1er novembre 1908
 Nombre de bureaux de perception en règle au 1er Novembre 1908

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA.

7 et 8 Place d'Armes, Montréal.

Président : M. H. Laporte,

Gérant Général : Tancredi Bien

Département d'Épargne ordinaire

Certificat de Dépôt

L'Alliance Nationale dépose fonds à cette Institution.

Banque d'Hochele

MONTREAL

Capital autorisé : \$4,000,000

Capital payé : - \$2,500,000

Fonds de réserve et surplus \$2,000,000

La Banque a ONZE bureaux dans la ville reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie INTÉRÊT QUATRE FOIS par année.

- No 273-CL. ST-CAJETAN, Mansville, Co. Brome; S.A., S.F., et T., Pierre Duchesneau. Réunions, 2e dimanche, à 11 hrs a.m., école du village.
- No 275-CL. NAPOLEON, Charlemagne, Co. L'Assomption, S.A., S.F., et Trés., Frédéric Béland. Réunions, 3e dimanche, à 4 hrs p.m., chez le secrétaire-organisateur.
- No 276-CL. ST-CYRILLE, Co. Drummond; S.A., et S.F., J. F. Paré, N.P. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré.
- No 277-CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jac-Cartier; S.A., S.F., et Trés., J. P. Legault. Réunions, 2e mardi, 7:30 p.m., salle de l'Hotel-de-Ville.
- No 279-CL. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome; S.A., I. A. Gingras; S.F., et T., L. L. Ledoux. Réunions, 1er dimanche, 7:30 hrs p.m., à l'Hotel de Ville.
- No 284-CL. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, S.A., S.F., et T., AH. Vézina. Réunions, dernier lundi du mois, à 7 hrs p.m., salle Morency.
- No 285-CL. ST-FELIX, Co. Chicoutimi, S.A., S.F., et T., H. St-Pierre. Réunions, dernier dimanche, à 7 hrs p.m., à l'école du village.
- No 289-CL. GRATON, Pawtucket, R.I.; S.A., Arthur Alix, 26 Comstock; S.F., et T., N. L. Brodeur, 11 Quinicy Ave., Réunions, 3e dimanche du mois, 2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 290-CL. ST-WILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean, S.A., Nap. Hudon; S.F., Jos. Angers. Réunions, 3e dimanche du mois, 1 hr. p.m., club St-Jean-Baptiste.
- No 291-CL. MONTAGNA, S.F., et T., Adj. Bouchard. Réunions, 2e et le vendredi du mois à 9 hrs p.m., à l'Hotel-de-Ville.
- No 292-CL. ST-GÉDEON, St-Gédéon, Lac St-Jean; S.A., S.F., et T., Thomas Lavoie. Réunions, dernier dimanche du mois, 877 p.m., salle publique.
- No 298-CL. METABETCHOUAN, St-Jérôme, Lac St-Jean, S.F., et T., P. Plourde. Réunions, dernier dimanche du mois, à 1 hr. p.m., Salle Plourde.
- No 299-CL. ST-PIERRE, S.A., S.F., et T., W. Moraville. Réunions, dernier dimanche du mois, à 7 hrs p.m., salle du Club Athlétique.
- No 295-CL. CERCLE STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, S.A., D. Côté, S.F., et T., Avila Boulard. Réunions, dernier dimanche du mois, à 8 hrs p.m., salle Forget.
- No 296-CL. TETREAULTVILLE, comté Laval; S.A., Ephrem Benoit; S.F., T., et Md. E., Geo. Lonergan. Réunions, dernier dimanche, après la grand-messe, chez M. Ephrem Benoit, rue St-Antoine.
- No 297-CL. CERCLE LAROCHE, St-Bruno, Lac St-Jean, S.A., Edgard Bouchard; S.F., et T., Philippe Simard. Réunions, dernier samedi du mois à 7:30 hrs p.m., salle publique.
- No 300-CL. CERCLE LAURIER, Montréal, Sb., P.G., Alb. Poirier, 34 Rouville; Prés. G. A. Lafontaine, 295 St-Denis; S. A. Donald Morrison, 214 Ste Catherine; S. F., et T., Isidore Monquin, 55 St-Laurent; Md. Ex. J. E. Gagné, 457 Ontario, Est. Réunions, 1er mardi, 3 Crain Est. Réunions, 1er mardi, 3 Crain Est.
- No 301-CL. STE-ADELE, comté de Terrebonne; S.A., A. Lanthier, Mont Rolland; S.F., et T., Ed. Longpré. Réunions, 4e vendredi, 7:30 p.m., Salle A. Lanthier, Mont Rolland.
- No 302-CL. OKA, comté des Deux-Montagnes; S.A., Adolphe Chéné; S.F., T. et Md. Ex., J. W. Ouimet. Réunions, 3e dimanche, 3 p.m. Salle du Collège.
- No 305-CL. CERCLE DUFOURNEL, L'Ange Gardien, Co. Montmorency; S.A., Sam. Huot; S.F., et T., Jos. Trudel, Montmorency Est. Réunions, avant-dernier samedi, 7:30 hrs p.m., chez M. Wilf. Trudel.
- No 306-CL. CERCLE ST-ALEXIS, Co. Chicoutimi; S.A., S.F., et T., Harry Tremblay. Réunions, dernier vendredi, à 7:30 hrs p.m., à la salle Tremblay.
- No 307-CL. CERCLE BAGOTVILLE, Co. Chicoutimi; S.A., S.F., et T., Victor Côté. Réunions: 4e lundi, à 7:30 p.m., à la salle Simard.
- No 309-CL. ST-ALEXANDRE, Co. Iverville; S.A., J. A. Ste-Marie; S.F., et T., Aug. P. Gosselin. Réunions: 3e dimanche, après la messe, à la salle M. Aug. P. Gosselin.
- No 310-CL. ST-HUGUES, Co. Bagot; S.A., Wilfrid Mélançon, N.P., S.F., T., et Md. E., J. E. Michaud. Réunions: 1er dimanche, à l'issue de la messe, à la salle publique du village.
- No 311-CL. VILLERAY, Co. Hochelega; S. A., J. Ed. Roy; 2473, Labelle S.F., et T., Jos. Beauvais, 1953 Dufferin, Réunions: 2e et 4e mercredis à 8 hrs p.m., à la salle Raymond, 3152 S. Hubert.
- No 312-CL. ST-BREBOEUF, St-Pierre Co. Montmorency; S.A. W